



Le 22 juillet 2009

Communiqué

Une Commission européenne dogmatique et impuissante

Le rapport présenté ce jour par la Commission européenne sur la situation du secteur laitier ne fait que confirmer l'enfermement idéologique de la technocratie bruxelloise.

En effet, alors même que la situation dramatique vécue par les producteurs de lait dans l'ensemble de l'Europe nécessitait des solutions novatrices et pragmatiques, les différentes réponses de la Commission se bornent à recycler des recettes d'un autre âge.

Rappelons une évidence : faire partir des producteurs n'a jamais fait baisser le niveau de la production laitière en Europe. Or, la Commission se refuse de reconnaître que le problème majeur de la crise est lié à l'inadéquation de l'offre de lait à la demande des marchés.

La Commission est pleinement responsable de l'aggravation de la crise, en raison du démantèlement des outils de gestion de marchés et des hausses de quotas décidées sur la base d'analyses économiques totalement fausses.

La crise économique mondiale qui affecte durement le secteur laitier nécessite des réponses autrement plus ambitieuses que les ersatz proposés ce jour.

Plus grave encore, les menaces à peine voilées portant sur le rôle des interprofessions : les producteurs de lait français ne se laisseront pas intégrer par les entreprises avec la complicité de la Commission, au motif d'une soit-disant libre concurrence dont tout le monde peut constater les effets pervers au niveau financier.

Malheureusement, la Commission se borne uniquement à gagner du temps, en croyant encore que la main invisible du marché résoudra la crise.

La FNPL attendait mieux qu'une vision étriquée de la gestion de l'OCM.

Une meilleure régulation de l'offre en adéquation avec la demande des marchés, un rééquilibrage du rapport de force entre les acteurs de la filière passant par une nécessaire relecture des objectifs du traité pour le bénéfice des consommateurs, sont des objectifs que la FNPL se fixe dans les prochaines semaines dans son dialogue, avec les pouvoirs publics.

Contact : Florence Loyer (01 49 70 71 52)